

**Structure familiale et exode rural**  
**Le cas de Saint-Damase, 1852-1861**  
**Family Structure and Rural Exodus**  
**The Case of Saint-Damase, 1852-1861**  
**Estructura familiar y éxodo rural**  
**El caso de Saint-Damase, 1852-1861**

Daniel Maisonneuve

Volume 14, numéro 2, octobre 1985

Démographie sociale

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/600572ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/600572ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Maisonneuve, D. (1985). Structure familiale et exode rural : le cas de Saint-Damase, 1852-1861. *Cahiers québécois de démographie*, 14(2), 231–240. <https://doi.org/10.7202/600572ar>

Résumé de l'article

Le maintien d'un niveau élevé de fécondité dans un contexte d'exode massif est souvent interprété comme le résultat de la persistance de valeurs culturelles traditionnelles devenues inadaptées aux nouvelles conditions socio-économiques. Cette étude, basée sur l'analyse des recensements nominatifs dans une paroisse québécoise au 19<sup>e</sup> siècle, montre que l'exode rural fut beaucoup plus le fait de familles entières expulsées de la société rurale que d'individus quittant leur famille pour la soulager d'une pression démographique intenable. De plus, le comportement migratoire des familles rurales semble avoir été déterminé par leur situation socio-économique, dans un processus au sein duquel les variables liées à la structure familiale et à la fécondité n'exerçaient pas d'effet significatif.

## Structure familiale et exode rural. Le cas de Saint-Damase, 1852-1861

Daniel MAISONNEUVE\*

L'analyse des facteurs explicatifs du comportement migratoire constitue un champ d'étude privilégié pour la démographie sociale. Si l'on s'intéresse, en particulier, à la migration impliquant un changement de société - et non pas aux diverses formes de mobilité au sein d'un même environnement social -, on peut s'attendre à ce que ce phénomène démographique, en principe moins généralisé que les autres, révèle d'autant plus, par sa sélectivité, ses fondements sociaux. Au même titre que les mouvements d'exode du Tiers-Monde vers les sociétés industrialisées, le phénomène de l'exode rural présente les caractéristiques d'une double mobilité - géographique et socio-professionnelle - impliquant un bouleversement de l'existence sociale des migrants. La disponibilité d'une source de données relativement peu exploitée à ce jour, soit les listes nominatives de recensements anciens, permet de jeter un éclairage nouveau sur les facteurs explicatifs de l'exode rural au Québec.

Même si la population rurale du Québec a continué à s'accroître, en termes absolus, jusqu'au recensement de 1956, une analyse de l'évolution de son effectif par rapport à son accroissement naturel révèle que dès la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, la société rurale québécoise ne réussissait à conserver en son sein que le tiers de son accroissement naturel<sup>1</sup>. À partir du milieu du 19<sup>e</sup> siècle, l'exode rural québécois a alimenté un courant migratoire considérable à destination des petites villes manufacturières de la Nouvelle-Angleterre, tout en contribuant pour une large part au processus d'urbanisation du Québec. Seulement pour la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, les pertes dues à l'émigration rurale au Québec seraient de l'ordre de 900 000 personnes, ce qui n'a pas empêché la population rurale de passer de 700 000 personnes en 1851 à près d'un million au tournant du siècle.

---

\* Ministère de l'éducation, Direction des études économiques et démographiques.

Cet article, n'engageant que la responsabilité de l'auteur, reprend les principales conclusions d'un mémoire de maîtrise portant le même titre et déposé au Département de démographie de l'Université de Montréal en août 1983.

1. Entre 1851 et 1901, on peut estimer à 0,7 % le taux de croissance annuel de la population rurale, alors que son taux d'accroissement naturel était probablement supérieur à 2 %.

Ces considérations suffisent à indiquer l'existence de liens évidents entre l'ampleur du mouvement d'exode rural et le niveau extrêmement élevé de la fécondité, résultat de l'intensité et de la précocité des mariages et des remariages. La recherche des facteurs explicatifs de l'exode rural passe donc inévitablement par une analyse de l'articulation entre les comportements en matière de fécondité et les comportements migratoires. La question est de savoir s'il existe un seuil critique de fécondité au-delà duquel une famille rurale ne produit que des condamnés à l'émigration. Si tel est le cas, on peut alors se demander pourquoi les familles rurales ont maintenu un niveau de fécondité excédentaire pendant plus d'un siècle, dans un contexte d'exode massif.

Cette problématique avait été clairement saisie par les premiers chercheurs qui se sont intéressés à l'analyse des facteurs de l'exode rural au Québec. Mais, à défaut d'indications précises sur le comportement des familles en matière de fécondité et de migration, ces auteurs ont utilisé les données de la comptabilité démographique générale, de manière à proposer un modèle du cycle de vie de la famille agricole moyenne. D'après Hughes (1938 : 95), la famille met au monde 9,6 enfants en moyenne, dont six survivent jusqu'à l'âge adulte. Au moment du passage de la terre à l'un des enfants, les cinq autres doivent s'établir hors de la ferme. Keyfitz (1953 : 242) raffine un peu le modèle en précisant que sur les six enfants survivants, un garçon hérite de la ferme familiale, une fille épouse un cultivateur, un autre enfant demeure en milieu rural et les trois autres sont forcés d'émigrer, ce qui concorde avec les observations statistiques. Ce modèle met en relief le niveau excédentaire de la fécondité - dans un contexte de saturation de l'expansion agricole - en l'attribuant à chaque unité familiale. La recherche des facteurs de l'exode rural se trouve ainsi orientée vers l'analyse de la contradiction qui oppose les comportements démographiques des familles rurales à leurs véritables besoins et intérêts économiques, contradiction qui ne s'expliquerait qu'au moyen d'une quelconque aliénation culturelle, religieuse ou politique retardant l'émergence de nouveaux comportements (limitation des naissances) adaptés à la situation économique.

Il ne faut pas perdre de vue que ce type d'explication ne vaut que dans la mesure où le modèle du cycle de vie de la famille agricole moyenne est représentatif des comportements démographiques réels. Si une observation plus fine des comportements migratoires au niveau familial révélait que l'émigration n'est pas le résultat direct de la taille excédentaire de la famille ou du ménage, la portée explicative des facteurs culturels retardant la limitation des naissances s'en trouverait sensiblement diminuée. La disponibilité des listes nominatives de recensements anciens - rendues publiques un siècle après le recensement - rend maintenant possible l'entreprise d'une telle analyse des comportements migratoires en fonction de variables décrivant la structure familiale.

La paroisse agricole de Saint-Damase, située dans le comté de Saint-Hyacinthe, a été retenue aux fins de cette étude. La période d'observation couvre l'intervalle entre les recensements de 1852 et 1861. De par sa situation géographique, cette région subissait dès cette époque

l'influence des pôles d'attraction que constituaient les villes manufacturières de la Nouvelle-Angleterre et, dans une moindre mesure, la ville de Montréal. Par ailleurs, le peuplement relativement ancien de cette zone de colonisation et une viabilité agricole qui ne s'est toujours pas démentie jusqu'à aujourd'hui en font une région où la mobilité est probablement beaucoup moins généralisée - donc potentiellement plus sélective - que dans les régions de colonisation tardive, où la société agricole n'a jamais pu se développer de façon viable et autonome. Par rapport aux études antérieures menées à partir des sources nominatives du 19e siècle, notamment celles de Bouchard (1975, 1977 et 1978) sur le village de Laterrière au Saguenay, on peut s'attendre à trouver à Saint-Damase une population beaucoup plus représentative de la société rurale québécoise, ce qui devrait permettre une analyse des facteurs liés aux conditions de départ des migrants qui ont alimenté le mouvement d'exode rural. Si les facteurs liés à la structure familiale ont pu exercer quelque effet sur le comportement migratoire de la population, nous serons en mesure de l'observer beaucoup plus facilement à Saint-Damase que dans un village de colonisation récente comme Laterrière, où la population participait à un mouvement de mobilité chronique ayant pour effet de remplacer les deux tiers des chefs de ménage à chaque décennie (Bouchard, 1977 : 363).

Le cheminement méthodologique suivi dans cette étude consiste à utiliser les listes nominatives des recensements de 1852 et 1861 pour la paroisse de Saint-Damase, ainsi que la liste des personnes décédées entre ces deux dates d'après les registres paroissiaux, de manière à construire une variable qui n'est disponible auprès d'aucune de ces sources prises isolément : le comportement migratoire. Parmi l'ensemble de la population recensée en 1852, seront considérés comme non-migrants les individus repérés au recensement de 1861 et comme migrants ceux dont on ne retrouve la mention ni au recensement de 1861, ni dans la liste des personnes décédées dans les registres paroissiaux de 1852 à 1861. Cette opération doit être menée avec rigueur, mais les règles de jumelage doivent également comporter une certaine marge de souplesse, à cause des fréquentes mutations nominatives (changement de prénom usuel ou remplacement du patronyme par un surnom) et des erreurs de déclaration de l'âge qui ont déjà été observées dans les études menées à partir de sources nominatives, notamment au Saguenay (Roy, Pouyez et Martin, 1980). Les règles de jumelage retenues comportent trois critères de base - le prénom, le patronyme et l'âge - et un quatrième, la présence dans le ménage aux deux recensements d'au moins une autre personne repérée avec certitude; ce dernier critère n'est utilisé que pour valider les jumelages incertains, en cas de non-concordance de l'un des trois critères de base.

Les premiers résultats, figurant au tableau 1, montrent que parmi les 2 759 personnes recensées à Saint-Damase en 1852, 1 293 étaient toujours présentes en 1861, 205 étaient décédées dans l'intervalle, et 1 261 ont quitté le village. Ces 1 261 personnes n'ont probablement pas toutes participé à un mouvement d'exode rural, puisqu'on sait qu'il a toujours existé une certaine mobilité entre les différents villages ruraux, notamment au moyen des échanges matrimoniaux. À défaut d'indications sur le lieu de destination des migrants, contentons-nous de noter que seulement 338

personnes se sont installées à Saint-Damase entre 1852 et 1861; si le nombre de départs attribuables aux échanges migratoires entre villages ruraux était du même ordre, comme on peut le supposer, il reste que près des trois quarts des départs peuvent être attribués à l'exode rural.

Tableau 1

Comportement migratoire de la population selon le comportement du ménage.  
Saint-Damase, 1852-1861

Comportement migratoire du ménage	Nombre de ménages	Population en 1852	Émigrants	Décédés	Non-migrants
Aucun émigrant	88	455	-	51	404
Émigration partielle	199	1 531	529	113	889
Émigration totale	133	773	732	41	-
Total	420	2 759	1 261	205	1 293

Sources : Recensements nominatifs de 1852 et 1861.  
Registre paroissial de Saint-Damase.

Sur les 420 ménages recensés à Saint-Damase en 1852, 133 ont émigré avec tous leurs membres et 88 n'ont pas été touchés par l'émigration. Les 199 autres ménages, près de la moitié de l'ensemble, ont vu certains de leurs membres quitter le village, alors que d'autres demeuraient. D'après le modèle du cycle de vie de la famille moyenne, l'exode rural opère par «écrémage», au moment où le ménage atteint un certain niveau de surpopulation par rapport à sa capacité de production. L'essentiel du mouvement d'exode rural est ainsi décrit comme l'expulsion hors de l'agriculture de la portion «excédentaire» du ménage. Les données observées à Saint-Damase montrent qu'effectivement les ménages perdant une partie de leurs membres sont très nombreux, mais un examen plus attentif révèle que la plus grande partie des départs, 732 sur 1 261, est attribuable aux ménages qui émigrent entièrement. Ce fait réduit déjà sensiblement la portée explicative du modèle de la famille moyenne, mais le phénomène ressortira de façon beaucoup plus claire suite à une analyse du rapport entre la structure familiale et le comportement migratoire.

À cette fin, les ménages ont été scindés en autant de familles qu'ils comportaient de cellules (couple marié ou parent-enfant) et les personnes non rattachées à une cellule familiale ont été identifiées comme non-membres d'une famille nucléaire, même si elles pouvaient être apparentées d'une façon ou de l'autre à une famille (par exemple parent veuf, frère ou soeur

célibataire de l'un des conjoints). L'importance des non-membres est loin d'être négligeable, puisque, constituant 8,8 % de la population de Saint-Damase en 1852, ils sont responsables de 13 % des départs de la paroisse entre 1852 et 1861. Leur mobilité nettement supérieure à celle des membres d'une famille fait qu'un nombre important de ménages ayant subi une émigration partielle ne le doivent qu'au départ de non-membres d'une famille.

Le tableau 2 décrit le comportement migratoire des 468 familles recensées à Saint-Damase en 1852. En éliminant l'effet des non-membres et les distorsions liées aux ménages multi-familiaux, nous obtenons un portrait sensiblement différent de ce que révélait l'analyse par ménage. Les comportements des familles sont beaucoup plus homogènes que ceux des ménages : seulement 28 % des familles subissent une émigration partielle et ces familles ne sont responsables que de 295 départs sur les 1 261 observés (non-membres compris) entre 1852 et 1861. Si l'on considère en plus que, parmi ces 295 personnes, 25 sont des parents qui ont quitté la paroisse alors qu'au moins un de leurs enfants y demeurerait, il ne reste que 270 départs, à peine 21 % de l'ensemble, qui «collent» de façon satisfaisante au modèle réduisant l'exode rural à l'expulsion de la partie excédentaire de la famille. Les données observées à Saint-Damase suggèrent que l'exode rural est davantage le fait de familles entières que d'individus isolés; il reste à voir jusqu'à quel point les caractéristiques de la structure familiale - en particulier celles liées à la fécondité - permettent d'expliquer le comportement migratoire différentiel des familles.

Tableau 2

Comportement migratoire des membres d'une famille selon le comportement migratoire de la famille. Saint-Damase, 1852-1861

Comportement migratoire de la famille	Nombre de familles en 1852	Membres de la famille en 1852	Émigrants	Décédés	Non-migrants
Aucun émigrant	168	700	-	77	623
Émigration partielle	133	978	295	69	214
Émigration totale	167	839	802	37	-
Total	468	2 517	1 097	183	1 237

Sources : Recensements nominatifs de 1852 et 1861.  
Registre paroissial de Saint-Damase.

Le tableau 3 permet de mesurer l'effet de la dimension de la famille sur son comportement migratoire. Comme on pouvait s'y attendre, les familles non affectées par l'émigration se recrutent essentiellement parmi les familles de petite taille, alors que les familles nombreuses sont nettement plus sujettes à l'émigration partielle, ne serait-ce qu'à cause du fait que la probabilité d'observer des comportements divergents au sein d'une famille s'accroît en fonction du nombre de personnes dans la famille. Par contre, les données relatives à la dimension des familles entières qui quittent la paroisse révèlent un résultat intéressant : ces familles, qui sont responsables de la grande majorité des départs, se recrutent davantage parmi les familles de 2 à 6 personnes que parmi les familles de 7 personnes ou plus. Il semble donc que les facteurs déterminant l'émigration d'une famille aient peu à voir avec sa dimension.

Tableau 3  
Familles selon la dimension et le comportement migratoire.  
Saint-Damase, 1852-1861

Nombre de personnes par famille en 1852	Comportement migratoire de la famille			Total
	Aucun émigrant	Émigration partielle	Émigration totale	
2 ou 3	76 (55 %)	6 (4 %)	58 (41 %)	140 (100 %)
4 à 6	69 (38 %)	45 (25 %)	67 (37 %)	181 (100 %)
7 à 9	21 (19 %)	56 (52 %)	32 (29 %)	109 (100 %)
10 et plus	2 (5 %)	26 (69 %)	10 (26 %)	38 (100 %)
Total	168 (36 %)	133 (28 %)	167 (36 %)	468 (100 %)

Sources : Recensements nominatifs de 1852 et 1861.  
Registre paroissial de Saint-Damase.

Un examen plus poussé du comportement migratoire en fonction de la structure familiale<sup>2</sup> montre que les familles non touchées par l'émigration sont généralement des jeunes familles (parents de moins de 40 ans, enfants de moins de 10 ans) ou des familles dont les parents ont plus de 55 ans et peu d'enfants vivant encore à la maison. Inversement, les familles dont une partie des membres émigrent se recrutent surtout parmi celles dont les parents sont âgés de 30 à 60 ans et ont des enfants plus âgés, en âge de quitter la cellule familiale. Quant aux familles entières qui quittent la paroisse, elles ne se distinguent de façon significative ni par l'âge des parents, ni par l'âge ou le nombre de leurs enfants. Ces indications suggèrent que l'émigration nulle et l'émigration partielle constituent des phases du cycle de vie des familles à noyau stable, alors que l'émigration totale des familles semble obéir à des contraintes extra-démographiques. On trouve donc d'un côté des familles produisant un certain nombre de migrants à une certaine étape de leur cycle de vie et, de l'autre côté, des familles entières qui quittent le village peu importe leur situation dans le cycle de vie familial. Le premier type de migration relève probablement en bonne partie des échanges migratoires entre villages ruraux - échanges matrimoniaux et expansion des zones de colonisation agricole - puisqu'on ne s'attend pas à ce qu'une famille établisse nécessairement tous ses enfants dans les limites du village. On peut en conclure que le phénomène de l'exode rural n'est pas, comme plusieurs auteurs l'ont décrit, le résultat d'une fécondité excédentaire entraînant une surpopulation au niveau de la famille. L'analyse des données relatives à la paroisse de Saint-Damase entre 1852 et 1861 révèle que l'exode rural est essentiellement le fait de familles entières, dont la vulnérabilité ne semble aucunement liée à une fécondité excessive.

Si la pression démographique a pu entraîner la nécessité de l'exode rural, dans un contexte de blocage de l'expansion agricole, il ne semble pas que le niveau de la fécondité par famille ait eu quelque influence que ce soit dans la sélection des migrants. Des études récentes en anthropologie historique (Pilon-Lé, 1981 et Anctil, 1979) ont mis en lumière le fait que le milieu du 19<sup>e</sup> siècle marque l'émergence d'une importante différenciation sociale au sein de la paysannerie québécoise. La petite production agricole familiale, basée sur l'auto-subsistance et la commercialisation des surplus de blé, entre alors dans une période de crise permanente liée à la saturation des terres par les techniques agricoles traditionnelles. Les familles les plus vulnérables économiquement en viennent à contracter un endettement considérable pour subsister et, la situation continuant à se détériorer, plusieurs se trouvent forcées de liquider leur terre. Les paysans plus aisés, disposant de quelques économies, peuvent ainsi acquérir des terres supplémentaires à bon marché, financer la mécanisation de leur exploitation, se spécialiser dans l'industrie laitière et assurer l'établissement de la plupart de leurs enfants dans l'agriculture.

---

2. Le lecteur intéressé pourra trouver ces données détaillées en consultant les tableaux 8 et 9 du mémoire de maîtrise cité au début de cet article.



Dans le but d'analyser le lien entre la situation socio-économique et le comportement migratoire de la population rurale, nous avons tiré certaines données du recensement agricole de Saint-Damase en 1852. Parmi les exploitations agricoles de moins de 100 arpents, plus de 37 % des ménages ont quitté la paroisse entre 1852 et 1861, alors que c'est le cas de seulement 10 % des ménages possédant 100 acres et plus. La probabilité d'émigrer au cours de cette période pour un individu appartenant à un ménage agricole possédant moins de 60 arpents s'établit à 54 %, alors qu'elle est de 48 % dans les ménages possédant entre 60 et 100 arpents et de 32 % dans les ménages possédant 100 arpents et plus. Ces indications, bien que partielles, tendent à appuyer l'hypothèse voulant que la sélection des migrants s'opère dans une large mesure sur la base d'une différenciation sociale, sans que le niveau de la fécondité intervienne de façon significative dans le processus.

Le bilan de cette étude tend à remettre sérieusement en question le modèle expliquant l'exode rural par la production d'une surpopulation au niveau familial. S'il existe effectivement une surpopulation manifeste dans l'ensemble de la société rurale québécoise de la seconde moitié du 19e siècle, il n'est pas évident pour autant que chaque famille produit des condamnés à l'exode rural en fonction de sa fécondité, comme le suggère une simplification du cycle de vie familial basée sur la comptabilité démographique générale. Ce que nous observons, au contraire, c'est que certaines familles, peu importe leur dimension, réussissent à consolider leur implantation dans la société agricole, alors que d'autres, peu importe également leur dimension ou leur situation dans le cycle de vie, sont massivement sujettes à l'exode rural. Il semble que le comportement migratoire des familles rurales s'explique davantage par leur situation socio-économique que par leur comportement en matière de fécondité. On peut en conclure que le niveau élevé de la fécondité ne constituait pas nécessairement un facteur d'appauvrissement pour les familles agricoles, et que ce sont des facteurs extra-démographiques qui déterminent concrètement quelles sont les familles vouées à l'exode rural. Dans le contexte de la petite production agricole, l'utilisation de la main-d'oeuvre familiale représente une condition nécessaire - mais de toute évidence non suffisante - à la viabilité économique des exploitations. Le caractère apparemment contradictoire d'un niveau élevé de fécondité dans un contexte d'exode massif s'explique en grande partie par l'intérêt économique des unités familiales de production agricole se trouvant dans une situation de concurrence pour l'accès à la terre, et non par le maintien de valeurs culturelles traditionnelles, inadaptées aux conditions socio-économiques. Ces considérations, bien que tirées d'une analyse de l'exode rural québécois au 19e siècle, ne sont probablement pas sans intérêt pour comprendre la situation démographique actuelle des pays du Tiers-Monde et l'échec des programmes de contrôle des naissances fondés sur des campagnes idéologiques, et non sur une analyse des véritables enjeux sociaux vécus par les familles.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANCTIL, Pierre, 1979. «La franco-américanie ou le Québec d'en bas». Cahiers de géographie du Québec, 23, 58, 39-52.
- BOUCHARD, Gérard, 1975. «L'histoire démographique et le problème des migrations : l'exemple de Laterrière». Histoire sociale, VIII, 15, 21-23.
- BOUCHARD, Gérard, 1977. «Family structures and geographic mobility at Laterrière, 1851-1935». Journal of Family History, 2, 4, 350-369.
- BOUCHARD, Gérard, 1978. «Démographie et société rurale au Saguenay, 1851-1935». Recherches sociographiques, XIX, 1, 7-31.
- HUGHES, Everett C., 1938. «L'industrie et le système rural au Québec». In Marcel Rioux et Yves Martin (Eds.), La société canadienne-française. Montréal, Hurtubise HMH, 1971, 91-100.
- KEYFITZ, Nathan, 1953. «Développements démographiques au Québec». In Marcel Rioux et Yves Martin (Eds.), La société canadienne-française. Montréal, Hurtubise HMH, 1971, 227-252.
- PILON-LÉ, Lise, 1981. «La différenciation de la paysannerie montréalaise au XIXe siècle : le problème et les faits». Culture, I, 1, 48-55.
- ROY, Raymond, Christian POUYEZ et François MARTIN, 1980. «Le jumelage des données nominatives dans les recensements : problèmes et méthodes». Histoire sociale, XIII, 25, 173-193.

## RÉSUMÉ - SUMMARY - RESUMEN

## MAISONNEUVE Daniel - STRUCTURE FAMILIALE ET EXODE RURAL : LE CAS DE SAINT-DAMASE, 1852-1861

Le maintien d'un niveau élevé de fécondité dans un contexte d'exode massif est souvent interprété comme le résultat de la persistance de valeurs culturelles traditionnelles devenues inadaptées aux nouvelles conditions socio-économiques. Cette étude, basée sur l'analyse des recensements nominatifs dans une paroisse québécoise au 19<sup>e</sup> siècle, montre que l'exode rural fut beaucoup plus le fait de familles entières expulsées de la société rurale que d'individus quittant leur famille pour la soulager d'une pression démographique intenable. De plus, le comportement migratoire des familles rurales semble avoir été déterminé par leur situation socio-économique, dans un processus au sein duquel les variables liées à la structure familiale et à la fécondité n'exerçaient pas d'effet significatif.

## MAISONNEUVE Daniel - FAMILY STRUCTURE AND RURAL EXODUS : THE CASE OF SAINT-DAMASE, 1852-1861

A continuing high level of fertility in a context of heavy emigration is often viewed as the result of the persistence of traditional cultural values unfitted to new socio-economic conditions. This study, based on the analysis of nominative census data for a 19th century Quebec parish, shows that rural exodus is much more the result of entire families leaving their land than of individuals leaving their families in order to relieve them from an unbearable demographic burden. Moreover, the migration behavior of rural families seems to have been determined by their socio-economic situation, in a process wherein variables related to family structure and fertility did not have a significant role.

## MAISONNEUVE Daniel - ESTRUCTURA FAMILIAL Y ÉXODO RURAL : EL CASO DE SAINT-DAMASE, 1852-1861

El mantenimiento de un nivel elevado de fecundidad en el contexto de un éxodo masivo es a menudo interpretado como el resultado de la persistencia de valores culturales tradicionales que resultaron inadaptados a las nuevas condiciones socio-económicas. Este estudio basado sobre el análisis de censos nominativos en una parroquia quebequense en el siglo 19, muestra que el éxodo rural fue mucho más el hecho de familias enteras expulsadas de la sociedad rural que de individuos dejando su familia para aliviarla de una presión demográfica insostenible. Además, el comportamiento migratorio de las familias rurales parece haber sido determinado por su situación socio-económica en un proceso en el interior del cual las variables ligadas a la estructura familiar y a la fecundidad no ejercía ningún efecto significativo.